

Le concessionnaire refuse de faire toute concession

■ « **Des accusations gratuites et mensongères** », voilà comment Jean-Gérard Guibert considère les attaques dont il se plaint d'être l'objet. Pourtant, assure-t-il, « depuis 1996 que je dirige cette usine, j'ai pris soin que le débit de la turbine passe après celui de la cascade, mais les opposants refusent de dialoguer et même de venir se rendre compte sur place. Quant à la commune, elle ne s'intéresse qu'aux subsides qu'elle pourrait en tirer ! » lâche le concessionnaire. Avant de souligner que son dossier de demande d'autorisation



L'usine hydroélectrique est située tout en bas du village.

« n'a recueilli jusqu'à présent que des avis favorables ». De même que Jean-Gérard Guibert balaie d'un revers de main cette affaire qui le conduit aujourd'hui même en audience civile face à un propriétaire riverain qui refuse que la conduite forcée continue à l'avenir à passer chez lui. « Je peux me référer à un acte notarié qui date d'avant sa naissance ! », lance-t-il.

Il est vrai que Jean-Gérard Guibert peut, de son côté, se prévaloir de l'appui et des conseils d'un ami originaire de Saint-Geniez-d'Olt, en la personne de Génies Imbert, qui disposerait d'un épais carnet d'adresses, après avoir travaillé notamment pour la Banque Mondiale, sans oublier ses activités de consultant auprès de cabinets d'affaires internationaux dont l'un est implanté au Luxembourg...